

La Capa sonne l'appel pour un territoire "zéro déchet"

Signataire de la convention "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage", la communauté d'agglomération du pays ajaccien a lancé, hier, les consultations avec les partenaires publics et privés pour une révolution comportementale

Assise aux côtés de François Filoni, l'élu ajaccien en charge à la Capa de la gestion des déchets, Michèle Orlandi, la directrice générale adjointe en charge du pôle technique, dresse le bilan positif des efforts réalisés en matière de tri, sur le territoire du pays ajaccien. Chiffres à l'appui, la DGA peut affirmer : "Les gens trient de plus en plus. Nous nous apprêtons à étendre le porte-à-porte au reste du territoire. Et à augmenter le nombre de bornes. Il y en a, actuellement, une pour 450 habitants." Des bornes qui seront par ailleurs modifiées pour permettre aux citoyens de trier mieux et plus. À partir du 1^{er} août, en effet, tous les plastiques seront acceptés dans

les bornes jaunes. Mais pour Michèle Orlandi et François Filoni, le tri sélectif ne suffit pas. Il s'agit dorénavant pour la Capa, ce territoire qui, avec celui de Bastia, génère le plus de déchets sur l'île, de changer de braquet. En agissant à la source par une réduction de la production.

La démarche s'inscrit dans le cadre fixé par le ministère de l'Ecologie solidaire en partenariat avec l'Ademe. Cette dernière accompagne les collectivités qui s'engagent dans la mise en œuvre d'une économie circulaire qui se concrétise par la prévention, la réutilisation et le recyclage des déchets. En France, 153 territoires nationaux ont été sélectionnés. En Corse, ils sont au nombre de 4 : la Capa, la com-

munauté d'agglomération bastiaise, la communauté de communes du Fium'Orbu et le Syvadeo.

Usine de surtri en 2021

La Capa, qui a signé fin 2016 cette convention, bénéficie de puis d'un appui technique et financier de l'Ademe. "Un territoire zéro déchet, ce n'est pas une utopie, assure Michèle Orlandi. L'idée c'est de modifier nos comportements, notre façon de consommer". Pour atteindre l'objectif, la Capa associe directement les partenaires privés et publics. Et notamment les grandes et moyennes surfaces. Hier, leurs représentants, ainsi que ceux des associations de l'environnement, l'Office de l'environnement ou encore les chambres consulaires étaient ainsi conviés à la mise en place du premier comité de pilotage et la création de groupes de travail, chacun



La Capa s'apprête à densifier le nombre de bornes jaunes sur son territoire. /PHOTOS EMILIE RAGUZ

étant invité à proposer des idées pour atteindre l'objectif. Parallèlement à ces efforts, les étapes pour la création en

2021, d'un centre de surtri, fustigé par les associations de l'environnement qui redoutent l'étape de valorisation énergétique, se poursuivent. Gilles Simeoni a déclaré jeudi dans nos colonnes qu'il "incombait désormais à la Capa d'avancer sans réserve sur le dossier". Cette déclaration n'est pas passée inaperçue à la Capa. "Les consultations sont en cours. Le projet pourrait se faire sur le terrain Allegri, au-dessus de la station d'épuration de Campo. Il s'agit d'une usine de tri mais l'aspect valorisation énergétique sera également pris en compte dans l'étude de faisabilité", précisent Michèle Orlandi et François Filoni.

C.M.



Le site de Saint-Antoine, dépollué à grands frais, a été réaménagé. Les deux presses à balles sont opérationnelles.

Vers une ouverture de Saint-Antoine

Réunie en conseil communautaire hier, la Capa a voté la délibération portée par François Filoni, qui missionne Laurent Marcangeli pour déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter, pour une durée de six mois renouvelable, une installation classée pour la protection de l'environnement sur le site de Saint-Antoine. Objectif : parer à une nouvelle crise des déchets. "Le

président de la Capa a souhaité prendre les devants pour éviter une éventuelle crise sanitaire sur le territoire ajaccien en cas de défaillance du Syvadeo, explique François Filoni. Nous pourrions ainsi stocker 30 à 35 000 tonnes de déchets. Cette ouverture nous permettra d'éviter, pour au moins une année, une rupture du service public en matière de collecte des déchets".

C.M.